

Départ / Arrivée : Parking de la Garenne

1 Parking de la Garenne

Prenez à gauche et longez le rivage jusqu'à la cale de la Garenne.

← Vue sur la cale du Passage et la rivière de Noyalo.

Prenez le sentier à gauche et faites le tour de la pointe de la Garenne.

← Vue sur la commune du Hézo.

• 0,600 km - Retour au parking de la Garenne.

Prenez la route en direction du village de Montsarrac (habitations typiques).

- 0,780 km Dépassez un carrefour avec sentier et continuez vers le village.
- 2 0,980 km Petit carrefour. Prenez à droite le chemin de la Fontaine Vat afin de rejoindre un sentier pédestre.
- **3 1,160 km** Petit carrefour avec une fontaine en pierre. Prenez à droite.
 - ← Vue sur la rivière de Noyalo et la commune du Hézo.
- 4 1,500 km Vous arrivez sur une petite place, continuez tout droit.
- 5 1,600 km Village de Kérarden.

Arrivée sur une place, longez-la par la droite et tournez à droite en empruntant le chemin du Solong. Retrouvez quelques mètres plus bas un chemin d'exploitation.

- 6 1,830 km Petit carrefour. Prenez à droite.
- 2.130 km Pointe de Pen Aval.

Sur la hauteur, panorama sur la rivière de Noyalo. Sur votre gauche, les anciens marais salants de la Réserve naturelle nationale. Faites demi-tour, l'accès à cette partie de la réserve n'est pas autorisé.

- Retour au 6 2,420 km Carrefour en T. Prenez à gauche pour revenir dans le village de Kérarden.
- Retour au 5 2,750 km De retour sur la place, continuez votre chemin par la droite.
- 8 2,780 km Quelques mètres plus loin, tournez à droite, descendez la petite route pour rejoindre un sentier.
- 3,180 km Le sentier débouche sur la route du Prato. Prenez à gauche jusqu'à la chapelle de Kérarden.

A ce stade du circuit, deux possibilités :

- Suivre le balisage bleu et rester sur le circuit n°3 du "Passage ".

 A la fin du circuit vous aurez réalisé une promenade de 9,240 km
 en 2h.
 - Suivre les flèches vertes pour rattraper le circuit n°4 "Entre Campagne et Marais" à son point n°17.

Parcourir ce circuit dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sur la carte. Après le point n°16, suivre à nouveau le balisage bleu, retrouver le circuit n°3 et terminer la boucle du "Passage".

A la fin de ce double-circuit vous aurez réalisé une randonnée de 18 km en 4h50 min.

110 • 3,280 km - Chapelle de Kérarden

Vous arrivez à un carrefour. Tournez à droite par la route de Kerleguen et continuez votre chemin en direction de Bilherbon. Sur votre droite la Chapelle de Kérarden. Elle a été construite en 1846. Dédiée à la Vierge, sous le vocable de Notre-Dame du Bon Voyage, elle est caractéristique du XIXème, de forme rectangulaire, en moellons recouverts d'un enduit. Le Pardon de Notre-Dame du Bon Voyage a lieu au mois d'août.

111 • 4,060 km - Bilherbon

Vous arrivez à un carrefour (à votre droite une grande longère).

Vue sur l'anse de Mancel avec Moustérian, Montsarrac et derrière, le Golfe.

Prenez à gauche la rue du Beg Du, longez l'anse de Mancel par la route, vous arrivez au calvaire de Montsarrac.

12. 5,160 km - Calvaire de Montsarrac

Situé en haut du village de Montsarrac, c'est sans conteste le plus beau calvaire de Séné, même si son origine laisse perplexe. Pour certains, il était auparavant situé dans le cimetière du bourg et aurait été déplacé en 1846. Selon d'autres, il aurait été édifié au temps de la Ligue, (fin du XV ème), par les Espagnols. Il mesure 3 m 50 de haut et était peint, comme le prouvent des traces de peinture visibles sur sa face arrière. Au carrefour, prenez à droite la route du Passage.

5,540 km - Continuez votre chemin le long du rivage. Vous pouvez apercevoir sur la droite le château de Bot Spernen. Construit en 1850 ; une dizaine de propriétaires se succédèrent dans ce château dit "buisson fleuri".

14. La cale du passage (à 40 m à gauche)

"Le Petit Passeur" assure la liaison entre le passage de Saint-Armel et la pointe de Montsarrac en Séné. 100 m d'eau traversés en 3 mn pour éviter 25 kilomètres par la route, dans un sens ou dans l'autre, à pied ou à vélo. Depuis de nombreux siècles, les gens de Rhuys et ceux de Vannes se rendent visite en empruntant le passage de Saint-Armel. Au XVème siècle, les ducs de Bretagne avaient l'habitude de traverser le Golfe pour relier Saint-Armel à Séné. Ces voyages étaient de véritables expéditions puisque les ducs se déplaçaient avec leur cour, bien sûr, mais aussi avec leurs bêtes et tout leur mobilier.

Traversée possible uniquement pendant la saison estivale (de mi-juin à mi-septembre). Tél. 02 97 26 45 26.

Prenez à droite (parking). Vous arrivez à une première plage.

Traversez-la par le passage d'une dique.

15. 6,240 km - Presqu'île de la Villeneuve.

Faites le tour de la Presqu'île soit 1,6 km. Empruntez le chemin piétonnier en face de vous qui coupe l'île en deux au travers d'un bois. A droite, on découvre des prés salés et à gauche des plantations de conifères importantes.

Sur votre droite, la Ferme de la Villeneuve construite, comme celle de Bilherbon, sur le modèle des fermes du nord de la France, avec cour carrée. Ces deux fermes exploitaient les prés salés de l'anse de Mancel, lorsque celle-ci était asséchée par la digue reliant la Pointe du Bill et la Presqu'île de la Villeneuve. Elles ont cessé cette activité agricole lorsque la digue a cédé en 1930.

A la pointe de la Villeneuve, une deuxième plage. Tout près, sur la gauche, l'île Bechit.

← Point de vue sur la Pointe du Bill et le sud de l'île de Boëde.
Puis, prenez à gauche le sentier, entre ajoncs et prunelliers, il mène à la pointe ouest.

Le long du sentier côtier, point de vue sur l'île d'Arz, l'île Bailleron, l'île Illur ainsi que l'île Tascon. On découvre un large espace nautique sillonné de bateaux qui vont et viennent de Montsarrac au Passage.

Le retour se fait en suivant la côte rocheuse, sur la crête d'une mini falaise.

- Vue sur le Passage de Saint-Armel, et en arrière plan, le clocher de Le Hézo. Vers le sud, derrière l'île Quistinic, Saint-Armel et sa vasière. Par-dessus l'île Tascon, la baie de Sarzeau et son clocher.
- 7,840 km Traversez à nouveau la dique.
- Retour au 14 8,040 km Parking de la première plage.

 Carrefour (cale du Passage à droite). Prenez à gauche, vous passez une nouvelle fois devant le château de Bot Spernen.

16 8,540 km - Quelques mètres après le château, prenez un petit sentier côtier sur votre droite.

17 • 8,940 km - Vous arrivez en bas du village de Montsarrac.

Prenez à droite et retrouvez le parking de la Garenne (9,240 km).



Mairie de Séné Place de la Fraternité - 56860 Séné. Tél. 02 97 66 90 62 Fax 02 97 66 91 86 contact@sene.com

Marot & Cie. Vannes. © Photos ; Mairie de Séné, M. Schaffner. Document réalisé avec la collaboration de .M. Pierre Gressier. Imprimeur certifié imprim'vert. Papier issu de filières certifiées dans la gestion durable de la forêt.